

RESEAU DES CANTINES

Bilan de l'action passée

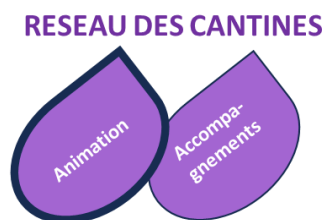
Un diagnostic de la restauration scolaire du territoire, initié en 2016 et complété en 2021, a servi de support à la création du réseau des cantines du Golfe, animé par AgribioVar. Ce réseau s'est réuni 6 fois depuis sa création. Il a vocation à accompagner les cantines du territoire dans la mise en œuvre des orientations de la loi EGALIM. Des rencontres et des visites sur les sites des différents MOA du Golfe ont permis de faire progresser les acteurs dans tous les domaines de la RhD : commandes groupées qualitatives certifiées / connaissances des plates formes de producteurs / échanges de recettes végétariennes / formations mutualisées / gaspillage alimentaire

Le réseau propose par ailleurs des accompagnements particuliers aux cantines du Golfe : aide à la télédéclaration / Assistance au renouvellement d'une DSP / Assistance à la rédaction de marchés pour un approvisionnement local

Perspectives

Le réseau des cantines va perdurer dans son format actuel, avec :

- La poursuite de l'animation du réseau, de manière régulière, toujours autour des objectifs de la loi EGALIM (télédéclaration, réduction du gaspillage alimentaire, menus végétariens, éducation des convives...) et du renforcement des approvisionnements locaux
- Le réseau va s'élargir aux autres cantines du Golfe : maison de retraite, établissement de santé, cantines privées
- Le réseau va permettre de fédérer les acheteurs et construire le marché groupé d'achat des denrées de la Patronne. Ce marché pourra être élargi à la régie de Ramatuelle et éventuellement à d'autres producteurs locaux.
- La poursuite d'accompagnements de démarches individuelles auprès des cantines du territoires et/ou des producteurs locaux.



Partenaires privilégiés

AgribioVar / Audat – Financement ADEME